



Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'Administration de l'université Jean Monnet réuni le 29 janvier 2021 :

ACTE ADMINISTRATIF Acte 01/2021	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 23 octobre 2020
------------------------------------	--

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 23 octobre 2020.

A Saint Etienne le 4 février 2021
L'administrateur provisoire de l'Université,

Camille GALAP

POUR : 30

CONTRE : 0

ABST : 0